

Réf: Dossier 214071

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE AVICOLE ET DE COMMERCIALISATION DE LA COMOE » en abrégé « SAACCO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è tranche, Lot 3564, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE AVICOLE ET DE COMMERCIALISATION DE LA COMOE » en abrégé « SAACCO »

Objet : ELEVAGE, AGRICULTURE, COMMERCE ET BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è tranche, Lot 3564, Ilot 290

Dirigeant(s) M OUATTARA MOHAMED JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05436 du 19/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37588/GTCA/RC/2023 du 19/05/2023

